SCFP 2000

ENQUÊTE D'ÉVÉNEMENT (ENQUÊTE PRÉALABLE À UN GRIEF POTENTIEL)

1.	IDENTIFICATION
A)	Membre
Nom :	: Matricule :
	sse:
Courr	
Télép	hone
В)	Supérieur immédiat :
Nom :	
oou	iel :
C)	Supérieur hiérarchique du supérieur immédiat (identifié en B) :
Nom :	
Courr	iel :
D)	Directeur d'unité :
Nom :	:
Courr	iel :
_	
2.	PLAINTE
Quel e	est l'événement qui a donné naissance au litige?
Quels sont d'après vous les numéros d'articles de la convention collective applicables au grief ?	
40.0.0	grand a aprilo round no manner de la mandre de la composition de la principal de grand de grand de grand de gr
3.	DÉLAI
Quelle	e est la date de cet événement ?

1 de 2 Membre:

4a). VERSION DÉTAILLÉE DU PLAIGNANT (Qui, Quoi, Quand, Comment, Pourquoi, etc.)	
4b). IMPACT ÉCONOMIQUE – PERTE MONÉTAIRE. S.V.P. faire une évaluation assez précise et indiquer les détails du calcul. Joindre les feuilles de temps et bulletins de paie pertinents	
4c). LISTE DES ÉLÉMENTS DE PREUVE / PIÈCES JUSTIFICATIVES SUPPLÉMENTAIRES (joindre le tout à votre demande)	
4d). LISTE DE TÉMOINS POTENTIELS (si applicable – voir à inclure les coordonnées des personnes identifiées)	
Par la présente, j'autorise le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, à signer en mon nom un grief au sujet de l'événement ci-dessus décrit.	
Signature du membre Date	
N.B. : Après réception de tous les documents, le syndicat décidera d'émettre ou non un grief. Le syndicat se réserve le droit de retirer un grief suite à l'analyse approfondie du dossier. Tout grief émis demeure la propriété du Syndicat des employé-e-s techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec.	

Membre: 2 de 2